

Lotisseur - Aménageur
Tel: 02 97 38 48 66
contact@urban-amenagement.fr

PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Commune de Pontivy
Lotissement: 11 lots
"Le Parc Azalée"

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
- Il est conseillé à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot.

LOT N°: 6

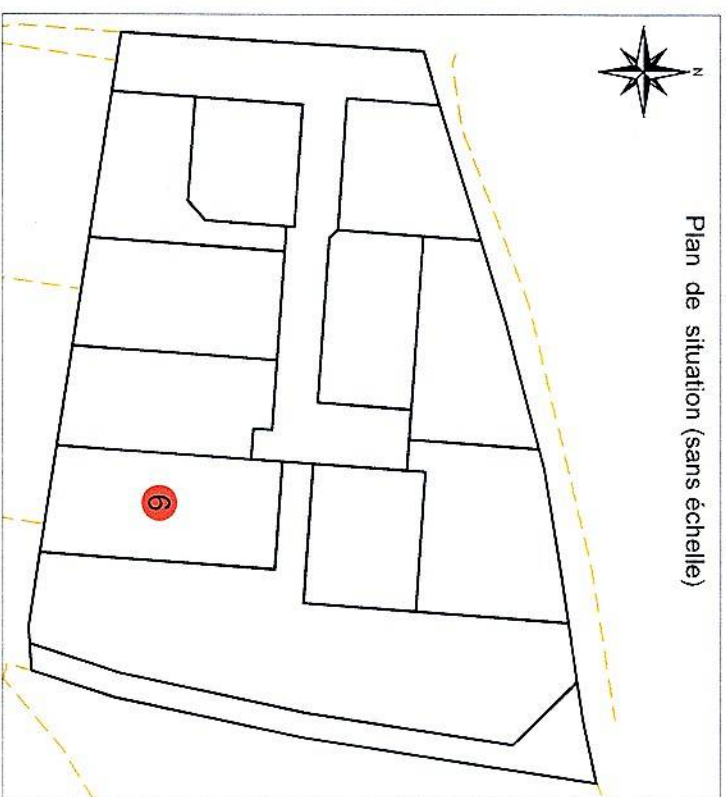
Superficie réelle : 647 m²

Réf. Cadastre : Section AL n°524

Surface de plancher : 300 m²

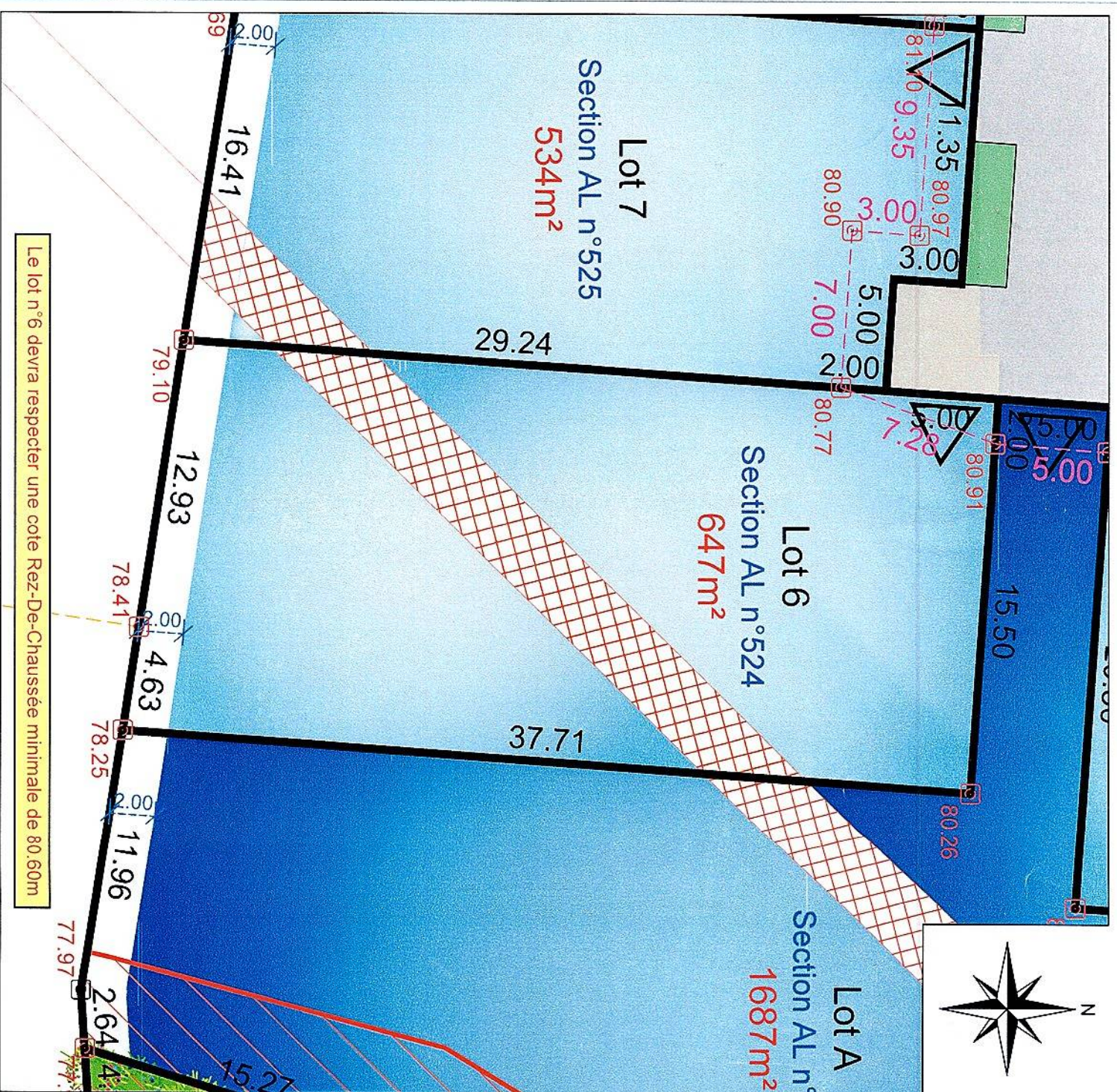
Signature du Géomètre-Expert + cachet:

Ordre des Géomètres-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIÉS
32, rue du Centre - BP 5
56520 PONTIVY
Tél : 02 97 25 57 04
Tél : 02 97 38 48 66



Plan de vente établi:
Le 27 Mai 2026

Réf: P24-162



Résultat du bornage effectué AVANT TRAVAUX
le 12 Mai 2026 (Conforme au plan de bornage et au document d'arpentage)

Echelle: 1/250

Légende du plan de composition en 3D

	Lot		Recul de la R. D. n°191		Accès préconisé (obligation aux acquéreurs de réaliser 2 places de stationnement dont 1 place de stationnement extérieure au minimum sur le terrain d'assiette de la construction)
	Voie		Zone constructible (Lots libres)		Borne existante
	Placette		Macro-lot (4 Logements)		Borne nouvelle
	Chemin piéton		Zone non constructible (Lots libres) (marge de recul de 20 m de l'axe de la RD n°191)		Cotation de lot
	Stationnement		Zone humide		Cotation entre bornes
	Espace vert		Zone tampon en retrait de la zone humide (10 m) non constructible		Point de niveau
	Noue paysagère		Hauteur limite (3,50 m sur la limite séparative)		
	Arbre / Arbuste (position indicative)		Accès imposé (obligation aux acquéreurs de réaliser 2 places de stationnement dont 1 place de stationnement extérieure au minimum sur le terrain d'assiette de la construction)		
	Talus planté				
	Servitude de passage pour la Fibre Optique				